

# Le "Bonbon drapeau Qatar" des Champs-Élysées

Place de l'Étoile, samedi 18 juin 2011. Plusieurs centaines de Français sont réunis pour célébrer le 71<sup>e</sup> anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle et déclarer leur attachement à la République, menacée plus que jamais par un fascisme vert venu d'ailleurs.

Nombreux sont ceux qui lèvent les yeux sur le très chic bâtiment haussmannien qui abrite l'Ambassade du Qatar. Les drapeaux de ce mini mais très riche État du Golfe flottent au vent sur le mur qui borde les Champs-Élysées et celui qui fait face à l'Arc de Triomphe.

Mais on découvre aussi, installé depuis peu, le « Bonbon drapeau Qatar », œuvre de l'artiste Laurence Jenkell : il s'agit d'un énorme bonbon en résine polyester et peinture aérographe qui mesure 5 mètres de haut. Il est vêtu des couleurs blanc et marron-pourpre du drapeau du Qatar. Il est dressé sur un socle dans le jardin de l'Ambassade mais à un mètre des grilles et donc du trottoir de la célèbre avenue et à quelques dizaines de mètres seulement de l'Arc de Triomphe où flotte le drapeau tricolore national.



Qui a autorisé cette friandise qatari aux couleurs d'un état étranger face à notre monument national ? Le Président de la

République ? Le Premier ministre ? Le Ministre de la Culture ?  
Le Ministres des Anciens Combattants ? Le Maire de Paris ?  
Si, bien sûr, les bonbons colorés de Jenkell ornaient une  
place publique pour nous rappeler les doux souvenirs de notre  
enfance ou pour nous agacer par la prégnance insupportable de  
notre société de consommation, il n'y aurait rien à dire ...  
mais le « Bonbon drapeau Qatar » est ici un pied-de-nez, un  
défi à notre Histoire.



Nous savons tous que l'argent peut tout faire et  
l'emplacement, ô combien symbolique, de cette œuvre n'a pas  
été choisi par hasard par les pétro-princes du désert qui  
considèrent Paris – quelle insulte ! – comme « l'écurie où,  
en vainqueurs, nous attachons nos montures » (1). La Place de  
l'Étoile et les Champs-Élysées, symbole de la Libération de  
la France du joug nazi en 1944, l'Arc de Triomphe et le  
tombeau du Soldat Inconnu (11 novembre 1920), ne méritent pas  
un tel affront.



Pourquoi garder cette friandise insolente à Paris ? Elle pourrait trôner bien mieux devant le palais du prince à Dawha. Nos dirigeants, souvent grands amateurs de friandises qataries, pourraient aller la retrouver et l'admirer à sa place ...

Affaire à suivre ...

**Bernard Dick**

(1) Expression qu'on entend fréquemment dans les pays arabes.